

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 22 octobre 2010  
(convocation du 11 octobre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Octobre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 25  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CHAUSSET Gérard à Mme CURVALE Laure  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à cpter de 13 h 00  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel à cpter de 11 h 40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à cpter de 12 h 30  
M. SAINTE MARIE Michel à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 10  
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à cpter de 12 h 25  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 40

M. BRUGERE Nicolas à M. DUCASSOU Dominique  
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 11 h 30  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 10 h 30  
M. EGRON Jean-François à M. GUICHOUX Jacques  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme MELLIER Claude  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux - Modification du montant de la subvention 2010 - Avenant n°1 à la convention du 25 juillet 2010 - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2010/0482 du 9 juillet 2010, le Conseil de Communauté a décidé d'attribuer à l'association Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux une subvention à hauteur de 61 619 € au titre de son programme d'actions pour l'année 2010 qui arrivait à échéance au 31 juin 2010.

Toutefois, le conseil d'administration de cette structure a, lors de sa séance du 20 juillet 2010, décidé, d'une part de pérenniser la durée de l'association jusqu'au 31 décembre 2010 et, d'autre part, d'augmenter le montant de la subvention à percevoir auprès des partenaires financiers, de 17 220,72 €, afin d'assurer le financement de ce complément de programme. La subvention communautaire passe ainsi de 61 619 € à 78 839,72 €.

Le tableau de financement tel qu'il apparaissait dans la délibération précitée est modifié comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Matériel et mobilier de bureau	1 794,00	<b>Subventions membres fondateurs :</b>	
Etudes et prestations	188 992,23	CRA (régularisation)	- 60 328,00
Fournitures	- 8 581,30	CRA	60 973,50
Locations	28 062,00	+Complément	17 220,72
Entretien et réparations	3 155,86		
Assurances	2 871,58	CUB	61 619,00
Documentation	7 176,00	+Complément	17 220,72
Honoraires	10 061,00		

Communication	21 387,58	Mairie Bordeaux	60 328,00
Déplacements	57 116,00	+complément	17 220,72
Frais postaux et téléphoniques	7 774,00	CIVB	61 619,00
Salaires	406 212,45	+ complément	17 220,72
Stagiaires	3 728,00	CCIB	61 619,00
Frais bancaires	1 077,79	+complément	17 220,72
		FEDER (28%)	325 747,26
		<b><u>Subventions des membres associés :</u></b>	
		C G 33	
		+complément	60 973,50
			17 220,72
		Autres	- 6 339,00
<b>TOTAL</b>	<b>730 827,58</b>	<b>TOTAL</b>	<b>730 827,58</b>

Afin d'entériner cette décision, la convention passée entre la Communauté Urbaine et l'association Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux en cours de signature doit être modifiée par voie d'avenant n°1 .

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant que la demande d'augmentation de la subvention 2010 à hauteur de 17 220,72 € présentée par le Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux, conformément à la décision de son conseil d'administration du 20 juillet 2010 est recevable,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'octroyer un complément de subvention de 17 220,72 € à l'association Centre Culturel et Touristique du Vin à Bordeaux au titre de son programme d'actions 2010 par voie d'avenant à la convention 2010 en cours de signature, portant ainsi le montant total de la subvention 2010 à 78 839,72 €,

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer l'avenant n°1 à la convention afférente aux conditions de règlement de la subvention au titre de l'année 2010

**Article 3** : la dépense relative au règlement du montant de cette augmentation de subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, s/fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 octobre 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 17 NOVEMBRE 2010</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 17 NOVEMBRE 2010</b></p>
---

M. JEAN-CHARLES BRON